



Que se passe-t-il à Feigères ?

**ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
DES 30 JUIN ET 7 JUILLET 2024**

**LES BUREAUX DE VOTE SONT TRANSFÉRÉS
À L'ÉCOLE ÉDOUARD-VUAGNAT
AU 250 CHEMIN DE L'ÉCOLE.**

Photo © Brigitte Folny

Bulletin de juin 2024 • N°05

Sentiers Neydens, l'association qui vous motive à marcher !



C'est sur l'un de leurs chantiers qu'a lieu ma rencontre avec six acteurs de Sentiers Neydens. En cet après-midi de juin, l'heure est au fauchage et au nettoyage des abords d'un chemin situé à la Celle, sous le viaduc du Nant de la Folle (autoroute A41 Nord).

Depuis octobre 2015, cette association, forte d'une trentaine de

membres, s'emploie à créer et entretenir des itinéraires de randonnées tout public sur les communes du Bas Genevois. Les tâches sont « à la carte », adaptées à chacune et chacun ; elles s'effectuent selon un planning concerté, souple et informel. Ses membres travaillent bénévolement avec leurs propres outils ou des outils de prêt. Les communes partenaires financent, elles, les matériels tels que les balises, panonceaux, grillage, ciment, etc. Par ailleurs, l'association fournit au grand public des fiches de randonnées imprimées (disponibles en mairie ou à la boulangerie de Feigères) ou à télécharger sur son site sentiers-neydens.com. Forte de 1 600 abonnés sur les réseaux sociaux, elle communique sur ses chantiers, ses projets, ses réalisations...

Pour 2024, elle forme le projet d'installer des bornes ludiques dans les villages partenaires.

Ces bornes fournissent un résumé d'informations sur un élément de patrimoine local ; elles disposent aussi d'un QR Code qui permet l'obtention d'informations approfondies sur cet élément patrimonial. Pour Feigères, l'association étudie avec Dominique Montibert, élue et correspondante pour la mairie, l'installation possible de quatre bornes ludiques relatives notamment aux Pierres Croisées et aux moulins. En outre, elle travaille sur le projet d'un parcours pédestre qui relierait Neydens, la Celle,



l'Agnellu, Présilly pour aboutir au GR 65-Balçon du Léman et section locale du Chemin de Compostelle.

Ses objectifs sont de créer des échanges, des liens entre les habitants, de leur permettre une meilleure connaissance de leur territoire, cela dans le respect de l'environnement et de la propriété.

Sentiers Neydens invite toute personne intéressée à rejoindre sa dynamique équipe !

Contact : Jacques Pernin (président) au ☎ **04 50 49 22 48**

✉ 7jac4pernin@free.fr

Brigitte Folny pour la commission Communication



LES ACTIONS DE SENTIERS NEYDENS À FEIGÈRES

- Aménagement de marches dans le bois entre la rivière et le chemin des Avalanches (l'Agnellu), très empruntées lors du Festival Enchanté !
- Création d'un escalier métallique au lieudit Sur-le-Moulin pour accéder à la Salette
- Réalisation et aménagement d'un chemin conduisant à la Pierre Croisée en bord de rivière depuis le lieudit le Crottoy, sous l'Agnellu
- Entretien du bassin et de la mare du chemin du Tir.

Grâce à leur fléchage, nous pouvons randonner en direction de Neydens, du Châble et même atteindre Archamps !

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2024

1. Acquisition d'un bien au 53 chemin de l'École par la Commune

La commune de Feigères a sollicité l'intervention de l'EPF 74 en vue d'acquérir un bien situé sur la commune. Il s'agit du bien ci-après désigné :
Maison d'habitation sur deux niveaux - 268 m²

Section - numéro parcelle	Adresse	Surface (m ²)
AI0042	53 chemin de l'École	652

Cette acquisition entre dans le cadre du Programme pluriannuel d'intervention de l'EPF (2024/2028) : thématique « Logement pour tous, logements locatifs aidés minimum 30% » ; portage sur 23 ans, remboursement par annuités.

La commune de Feigères a sollicité l'intervention de l'EPF en vue d'acquérir une propriété bâtie contiguë à des portages en cours. Ces acquisitions ont été réalisées pour constituer une réserve foncière destinée à une opération d'habitat social. Ce bâti inscrit au plan foncier approuvé par la CCG viendra compléter le périmètre existant. L'EPF devra probablement assurer la gestion locative du bien.

Dans sa séance du 26/01/2024, le Conseil d'administration de l'EPF a donné son accord pour procéder à ce portage réalisé sur la base d'un avis du service des domaines et pour la somme totale de 930 000,00 €.

2. Attribution de subventions aux associations

Association	Siège	Objet / projet	Montant proposé
Comité des fêtes	Feigères	Financement sécurité et pyrotechnie 1 ^{er} juillet	6 900,00 €
AFN Salève		Anciens combattants	200,00 €
ARHUNA	Feigères	Festival enchanté 2 ^e édition	2 000,00 €
Tennis club de Feigères	Feigères	Grillage à remplacer et poteaux à repeindre	2 000,00 €
AGJudo 74	St-Julien-en-Gvois	Subvention de fonctionnement	740,00 €
ASJ74	St-Julien-en-Gvois	Subvention de fonctionnement	680,00 €
Volley Ball Viry	Viry	Recrutement d'un entraîneur qualifié	200,00 €
Union Salève Foot	Collonges-sous-Salève		2 000,00 €
Apdys	Seynod	Subvention de fonctionnement	200,00 €
Le Tetras libre	Montagnole	Faune sauvage	183,30 €
Sentiers Neydens	Neydens	Participation à l'achat d'un taille haie	1 129,00 €
Lieutenants louveterie	Andilly		200,00 €
Protection civile	Annemasse		200,00 €
Nez rouge	Anncy	Subvention de fonctionnement	200,00 €
MFR	Seyssel	Formation par alternance en apprentissage	200,00 €
École Édouard-Vuagnat	Feigères	Classe découverte (MS-GS 1)	1 128,00 €
École Édouard-Vuagnat	Feigères	Classe découverte (CP-CE1)	2 000,00 €
Chambre des métiers et de l'artisanat	Anncy	Aide à l'insertion et à l'emploi des jeunes	200,00 €
TOTAL (I)			20 360,30 €
Budget prévisionnel voté (II)			30 000,00 €
Budget restant après attribution (II - I)			9 639,70 €

BRUIT DE VOISINAGE

Les jours grandissant, il est bien naturel de vouloir en profiter, mais demeurons respectueux de notre entourage. Les travaux de bricolage ou de jardinage causant du bruit sont interdits les dimanches et jours fériés.

Ils sont autorisés durant les créneaux horaires suivants :

Jours ouvrables : 8h - 12h et 13h30 - 20h

Samedis : 9h - 12h et 14h30 - 19h.



VENEZ À LA RENCONTRE DE VOS ÉLUS

- 21 septembre : Chef-lieu au parking du pressoir
- Octobre/novembre : Malchamp, l'Agnellu

Le Conseil municipal

3. Nouveaux tarifs périscolaires 2024/2025

Quotient familial (QF)	Tarif par présence	Enfant au bénéfice d'un PAI	Période scolaire		Accueil du mercredi		Accueil v. scolaires
			Accueil du midi	Accueil du matin	Accueil du soir goûter inclus	Journée repas inclus	
Quotient familial (QF)					Tarif par présence		
QF < 500	3,07 €	50% du tarif facturé selon le barème du QF	2,10 €	3,15 €	10,00 €	5,00 €	10,00 €
501 < QF < 701	3,59 €				12,00 €	6,00 €	12,00 €
501 < QF < 1000	4,37 €				14,00 €	7,00 €	14,00 €
1001 < QF < 1300	5,36 €				16,00 €	8,00 €	16,00 €
1301 < QF < 1600	6,50 €				18,00 €	9,00 €	18,00 €
1601 < QF < 1900	6,76 €				20,00 €	10,00 €	20,00 €
1901 < QF < 2300	6,97 €				22,00 €	11,00 €	22,00 €
2301 < QF < 2900	7,54 €				24,00 €	12,00 €	24,00 €
2901 < QF < 3500	8,06 €				26,00 €	13,00 €	26,00 €
3501 < QF < 4000	8,58 €				28,00 €	14,00 €	28,00 €
QF > 4001 ou en l'absence de justificatif de revenus	9,10 €					5,00 €	30,00 €
Tarif hors commune	9,98 €		5,00 €	40,00 €		40,00 €	
Tarifs applicables à tous les usagers commune et hors commune							
Pour non-respect des procédures d'inscription et d'annulation	10,00 €		6,00 €	6,00 €			
Rappel des délais de pévenance	48h ouvrées avant 10h		24h ouvrées avant 10h	24h ouvrées avant 10h			

Vos élus vous informent

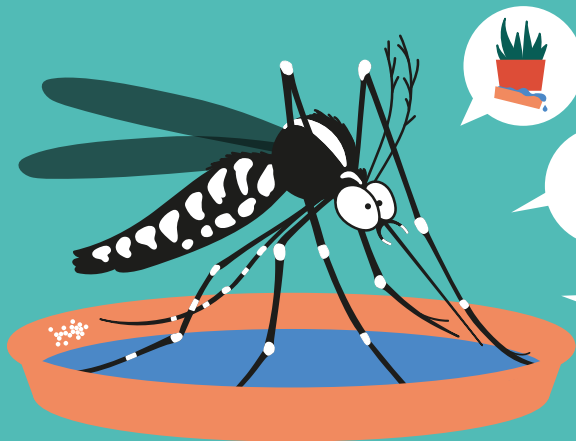
RETOUR SUR LA COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

La commémoration du 8 mai 2024 a été marquée cette année par trois temps forts. Un temps fut consacré au rappel de l'inauguration du centenaire du Monument aux morts de 1924. Ensuite vint le moment de célébrer le 79^e anniversaire de la victoire de 1945. Enfin, un hommage particulier fut rendu à Paul Regard, natif de Feigères, résistant de la première heure qui fut exécuté avec cinq de ses camarades en juillet 1944

à Ville-la-Grand. Les élèves de CM2 de Feigères ont participé activement à cette commémoration avec l'Appel des morts, la remise de roses et un dépôt de gerbe. Ils ont entonné *la Marseillaise* reprise par le public et ont clôturé cette cérémonie par *le Chant des partisans* et *l'Hymne à la joie*. Un merci particulier aux instituteurs qui ont travaillé avec M. Borgognon pour ces moments d'histoire.



Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique!



RANGÉZ OU VIDEZ LES CONTENANTS OÙ L'EAU PEUT S'ACCUMULER



APRÈS LA PLUIE, VÉRIFIEZ LE BON ÉCOULEMENT DES EAUX



COUVREZ LES RÉSERVOIRS D'EAU



PARLEZ-EN À VOS VOISINS ET À VOS PROCHEs

LE SAVIEZ-VOUS?



IL VIT DANS UN RAYON DE 150 M



IL EST PLUS PETIT QU'UNE PIÈCE DE 1 CENTIME D'€ (5mm)



IL EST RAYÉ NOIR ET BLANC



IL CRÉE DES NUISANCES AU QUOTIDIEN



LA FEMELLE PEUT PONDRE JUSQU'À 200 ŒUFS



IL PEUT TRANSMETTRE la dengue, le chikungunya ou le zika dans certaines conditions



SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN
agirmoustique.fr

Comment demander ma carte d'accès aux déchetteries intercommunales?

J'ai déjà un compte usager : je passe directement à l'étape 4

ETAPE 1

Je numérise mes 2 justificatifs :*

- **1 pièce d'identité** (carte d'identité **recto-verso**, passeport ou permis de conduire)
- **1 justificatif de domicile de moins de 3 mois** (facture tél., électricité, gaz, internet, quittance de loyer...)

ETAPE 2

Je me connecte sur :

WWW.CC-GNEVOIS.FR

Je crée mon compte personnel en ligne (facile et rapide) et j'ajoute mes 2 justificatifs sur la plateforme numérique de gestion des déchets.

ETAPE 3

Je reçois un mail de validation avec mes codes d'accès.

ETAPE 4

Je me connecte à mon compte personnel et je demande ma carte d'accès aux déchetteries.

PAS D'ACCÈS À INTERNET ?

Si vous n'avez pas la possibilité de demander votre carte d'accès **en ligne** (www.cc-genevois.fr), nous vous invitons à **vous rapprocher de la Communauté de communes** : 38, rue Georges de Mestral - ArchParc - Bât. Athéna - 74160 ARCHAMPS - 04 50 95 92 60.

POUR QUI ?

L'accès aux déchetteries intercommunales de Neydens et Vulbens est réservé aux **habitants des 17 communes de la CCG** et aux professionnels sous conditions.

* Pour les professionnels, 2 documents à numériser :

- 1 pièce d'identité du responsable juridique
- 1 justificatif de domiciliation (extrait Kbis ou fiche INSEE)

1 seule carte pour les 2 déchetteries

La vie associative et les événements

BIENVENUE AU PARC DE FEIGÈRES !

Le vendredi 12 avril 2024, nous avons été invités par la mairie pour aider à la plantation d'arbres dans le nouveau parc ludique de Feigères. À l'aide de professionnels, nous avons plongé les mains dans le terreau et l'avons déposé délicatement dans les trous où ont été placés les arbres pour symboliser la construction du parc.



Ce parc nous appartiendra ainsi qu'aux adultes, aux bébés et à tous ceux qui souhaitent s'y rendre. On pourra y pique-niquer, sur les tables ou à l'ombre sous les arbres. Beaucoup de végétation, de fleurs et d'arbres variés y pousseront. Il se situe à côté du chemin de l'École et de l'établissement scolaire. Les travaux du parc ludique de Feigères ont commencé en mars et il sera bientôt ouvert pour notre plus grand plaisir. Il y aura des structures pour les plus petits et d'autres pour les plus grands. On pourra y trouver une grande tyrolienne, plusieurs toboggans pour tous les âges, une structure en bois avec une échelle suspendue, un tourniquet ainsi que deux jeux à ressort. Ce parc va nous permettre de nous retrouver après l'école, le week-end ou les mercredis pour jouer ensemble. On pourra aussi se faire de nouveaux amis. Il est très grand avec beaucoup de jeux. On ne pourra jamais s'ennuyer ! Nous sommes très heureux et impatients de pouvoir nous y rendre et nous y amuser. Ce parc sera un lieu de rencontre entre nous où nous pourrons passer d'agréables moments.

Les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2

LA COURSE DE L'ÉCOLE

La traditionnelle course pédestre de l'école s'est déroulée ce lundi 3 juin en matinée. Toutes les sections étaient concernées, de la maternelle au CM2. **Un moment toujours apprécié des enfants durant lequel ils peuvent se défouler à travers le village.**



Le p'tit mot de l'APEF LA GSM BOX EST ARRIVÉE À FEIGÈRES !

Vous ne vous servez plus de vos anciens **appareils électroniques** (téléphones mobiles, tablettes, ordinateurs portables, etc.) ?



Qu'ils soient en fonctionnement, cassés ou hors service, **venez les déposer dans la GSM Box** mise à votre disposition à la **Boulangerie de Feigères** !



Ils seront **réemployés** ou **recyclés** grâce à votre action.



Un grand merci aux gérants de la boulangerie Miwa et Romain et à vous tous pour votre collaboration !

Retrouvez des compléments sur ce sujet, ainsi que nos autres articles sur notre site www.apef74.fr ou via le **QR code** ci-contre



LE FESTIVAL ENCHANTÉ : SUCCÈS CONFIRMÉ

Ce samedi 4 mai, le Festival enchanté s'est miraculeusement glissé entre les gouttes et a pu confirmer son succès au cours de cette seconde édition.



La vie associative et les événements

LA BIBLIOTHÈQUE OUVERTE À TOUS

Située à proximité des services municipaux et de l'école, la bibliothèque est à votre service et se réjouit de vous rencontrer. Elle dispose d'environ 7000 ouvrages qui feront la joie des enfants comme des adultes : romans, albums, documentaires, mangas, BD, magazines, etc. L'équipe, formée d'une responsable et de bénévoles passionnées, se fera une joie de vous y accueillir et de vous conseiller.

Ses horaires :

Lundi : 16h30/18h Mardi : 16h30/18h
Mercredi : 10h/12h Jeudi : 16h30/18h
Vendredi : fermé Samedi : 11h/12h30

NB : Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque n'est ouverte que le samedi de 11h à 12h30.

N'hésitez pas à consulter son site bibliotheque-feigeres.fr qui vous signalera les toutes nouvelles acquisitions.

Une fois inscrit, vous pourrez aussi y faire des recherches et procéder à des réservations.

Vous pouvez nous laisser un message sur bibliotheque@feigeres74.fr.



FORUM DES ASSOCIATIONS

6 septembre de 16h à 19h
Sur le parking de l'école.
Informations à venir dans le prochain bulletin.

ÉTAT CIVIL

• BIENVENUE À •

Elio Mulot, né le 11 mai 2024

Toutes nos félicitations aux parents
Killian Mulot et Coralie El Hakim.

• MARIAGE •

Perrine Descourvières et Loïc Mayoraz, le 25 mai 2024

Tous nos vœux de bonheur.

FÊTE de FEIGÈRES

le **06 JUILLET**
à 18h salle polyvalente de Feigères

RESTAURATION
PAELLA - FROMAGE - DESSERT

SNACKS
PLANCHE APÉRO
HOT-DOGS

prévente **18€** jusqu'au 28 juin au soir

sur place **20€**

FEUX D'ARTIFICE

CONCERTS
DECHENEX - DJ M&J
BLOOD ON THE STRINGS

Contactez nous !
COMITEDESFEITESDEFEIGERES@OUTLOOK.FR

Comité des fêtes Feigères

COMITEDESFEITESDEFEIGERES

COMITÉ FÊTES (DE FEIGÈRES)

Pour la troisième année consécutive, le Comité des fêtes vous invite à venir participer à la fête de Feigères, qui aura lieu le samedi 6 juillet dès 18h30. Au programme des réjouissances : repas, buvette, concerts et DJ ainsi que le traditionnel feu d'artifice, le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale. À noter que, cette année, la paëlla fait son grand retour ! Nous espérons, une fois encore, vous retrouver nombreux pour festoyer à nos côtés.

MAIRIE DE FEIGÈRES

152, ch. des Poses-du-Bois - BP 30612
74166 Feigères Cedex

Tél. 04 50 49 24 60 • mairie@feigeres74.fr
www.feigeres74.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi et jeudi : 8h15-12h / Mardi : 17h-19h /
Mercredi : 10h-12h / Vendredi : 15h-17h



Directeur de la publication :
Myriam Grats
Rédacteur en chef :
Éric Collomb

